



POLITIQUE D'ETHIQUE DES AFFAIRES

Dans un environnement industriel marqué par des exigences réglementaires croissantes, une concurrence internationale intense et des attentes fortes en matière de responsabilité sociale et environnementale, **STOPPIL** place l'éthique, la transparence et le respect des lois au centre de sa stratégie.

Cette Politique d'Éthique des Affaires formalise notre engagement à agir avec rigueur, honnêteté et responsabilité, en alignant nos actions sur les valeurs qui fondent notre réputation : l'excellence technique, l'intégrité et le respect. Elle s'adresse à l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants, et vise à prévenir tout risque de manquement aux lois, aux normes ou à nos principes éthiques.

Nos engagements

- Respecter strictement les lois et les normes en vigueur de chaque pays où nous sommes présents
- Aucune tolérance envers la corruption, les pots-de-vin et les conflits d'intérêt
- Mettre en concurrence les fournisseurs pour tous nos achats
- Respecter les droits humains en s'appuyant sur les textes de référence internationaux
- Garantir des conditions de travail dignes et sûres, sans discrimination ni travail forcé
- Tenir un discours commercial sincère et transparent à nos clients pour bâtir une relation de confiance

Nos objectifs 2025

- Informer les salariés sur les enjeux de corruption et conflits d'intérêt
- Aucun cas de corruption avéré à partir de la rédaction de cette politique
- Communiquer à nos fournisseurs notre politique d'éthique des affaires et un Code de conduite
- Veiller à la protection des données de nos parties prenantes via des protocoles de sécurité robustes

La Direction, la comptabilité et les responsables de services sont les garants de la bonne exécution des démarches mises en place.

Cette politique est mise à jour régulièrement et est consultable par chacune des parties prenantes sur demande auprès de la comptabilité.

Chanteloup-en-Brie, le 2 janvier 2025

Jean Domingues
co-dirigeant

Stéphane Chiry
co-dirigeant